

CHAPITRE III

Convenances de la maternité spirituelle de Marie : — convenances du côté des trois personnes de la Trinité ; — convenances aussi du côté des hommes à racheter et à sanctifier.

Dans la première Partie de cet ouvrage, nous avons étudié les convenances admirables que révèle la maternité de la Sainte Vierge dans son rapport avec le Fils de Dieu fait homme. L'étude de la maternité de grâce n'offre ni de moins nombreuses ni de moins étonnantes harmonies. Tout à l'heure, l'histoire de la chute et la promesse de la réhabilitation future qui suivit de près cette chute de l'humanité nous présentaient une de ces convenances mystérieuses que Dieu seul peut inventer dans sa miséricordieuse sagesse : une libératrice à côté du Libérateur, semence et fruit de la femme ; c'est-à-dire une mère du Rédempteur qui doit être tout à la fois mère des rachetés, nouvelle Ève auprès du nouvel Adam. Mais il est d'autres harmonies, fondées en quelque sorte sur la nature même des choses, qu'il importe de contempler à loisir, afin de mettre de plus en plus en lumière le grand fait de la maternité de Marie. Or, les multiples convenances, signalées en tête du présent chapitre, peuvent se ramener à deux chefs : les unes se présentent du côté de Dieu, les autres, du côté de l'homme.

I. — Convenances du côté de Dieu. Première conve-

nance. — Je la trouve dans la considération du Père. Dieu n'a qu'un Fils par nature ; et ce Fils il l'a donné à Marie, quand elle a conçu dans la chair le même Verbe qu'il engendre éternellement au sein de la divinité. Mais le Père a d'autres enfants, qu'il engendre selon la grâce et qu'il adopte par charité. N'est-il pas juste qu'après avoir fait participer la très heureuse Vierge à sa fécondité naturelle, pour qu'elle soit avec lui mère de son Unique, il achève son ouvrage et lui communique la fécondité de son amour, pour qu'elle devienne aussi mère des adoptifs ? D'autant plus juste que, si le Père a ces nouveaux fils suivant la grâce, c'est à Marie qu'il le doit : car, pour qu'ils naissent de lui, il faut l'incarnation du Verbe, c'est-à-dire, en termes équivalents, l'acte par lequel la Vierge enfante comme homme celui que le Père engendre comme Dieu. C'est l'Apôtre qui le dit : « Dieu a envoyé son Fils, *né de la femme*, pour que nous reçussions l'adoption des enfants » (1). D'autant plus juste aussi que si Marie, associée à la fécondité de nature du Père, était exclue de la fécondité de grâce, il y aurait je ne sais quelle anomalie dans la famille de Dieu : des fils ayant un seul et même père, et l'un d'eux seulement, le Premier-né, reposant sur le cœur d'une mère.

Seconde convenance. — Le Verbe de Dieu s'est fait homme pour nous provoquer à l'amour. C'est à cette fin qu'il a voulu devenir comme nous petit enfant, prendre sur lui toutes nos misères, converser familièrement avec nous ; en un mot, être l'un de nous, comme un frère aîné parmi ses frères. Qui ne voit

(1) Galat., iv, 4, 5.

que ce dessein de miséricorde et d'amour demandait qu'après nous avoir donné son père il nous donnât encore sa mère? Ainsi nous apparaît-il vraiment comme un frère; ainsi notre confiance est-elle relevée; ainsi pouvons-nous aller à lui sans crainte, puisque le même sein maternel qui l'a porté dans sa chair est celui-là même d'où nous sortons suivant l'esprit.

Rappelons-nous aussi que la grâce qui nous fait enfants de Dieu, et frères de Jésus-Christ, nous incorpore mystiquement au même Sauveur. Par elle, nous sommes ses membres, et comme des parties de lui-même. Jésus-Christ veut nous comprendre dans l'intégrité de sa personne; tellement que tout fidèle soit non seulement au Christ, mais le Christ.

Ailleurs, j'ai développé longuement cette idée si belle et si fondamentale dans le dogme catholique (1). Les Apôtres, les évangélistes, les pasteurs et les docteurs, les sacrements de l'Église; en un mot, toutes les institutions du Sauveur des hommes n'ont qu'un but: « Travailler à la perfection des saints... à l'édification du corps de Jésus-Christ » (2). Le corps naturel du Christ a dès longtemps son développement complet. Pour lui, plus de changement, plus de croissance, plus de perfectionnement possible, depuis qu'il est sorti vivant et glorieux du tombeau. Mais cet autre corps que le Fils unique se façonne dans le sein de l'Église; ce corps en vue duquel il a daigné se revêtir du premier, doit être l'œuvre des siècles. Le Christ se forme et croît en nous; baptisés, c'est-à-dire nés dans le Christ, nous croissons dans le Christ (3), et l'on

(1) La Grâce et la Gloire. L. v, c. 4.

(2) Eph., iv, 11, 12.

(3) Gal., iii, 27; I Petr., i, 2.

peut dire en un sens véritable de la croissance surnaturelle qui s'opère dans l'union des membres avec la tête, qu'elle est comme un accroissement de Dieu, du Dieu incarné, *incrementum Dei* (1).

Sublime et consolant mystère que saint Augustin exposait avec amour aux fidèles, quand il leur disait: « Répandons-nous en actions de grâces: nous sommes devenus non seulement chrétiens, mais le *Christ*. Comprenez-vous, mes frères, la grâce de Dieu sur vous? Admirons, tressaillons d'allégresse: nous sommes devenus le Christ. Lui, la tête; nous, les membres; l'homme total, Lui et nous... La plénitude du Christ c'est donc la tête et les membres. Qu'est-ce que la tête et quels sont les membres? Le Christ et l'Église » (2).

Que suit-il de là? Que la Mère de Jésus-Christ doit être aussi la nôtre. Autrement, Jésus-Christ ne serait pas tout entier le fils de Marie; il le serait pour sa personne physique; il ne le serait pas dans sa personne mystique. Mère de celui qui est la tête, Marie ne serait pas la mère de ses membres. Nouvelle anomalie qui briserait en quelque sorte les divines proportions du mystère. De même donc que le corps mystique du Christ est la plénitude et le complément de son corps naturel (3), ainsi faut-il que la maternité de Marie vis-à-vis des membres soit le prolongement et la consommation de sa maternité divine. Et voilà pourquoi cette Vierge étant Mère de Dieu doit être en conséquence

(1) Col., ii, 19.

(2) S. August. Tract., xxi, in Joan., n. 8. P. L. xxxv, 1568. Sicut in illo homine quem gessit, ita (Dei Filius) in nostris mentibus gradus quosdam corporeae aetatis exequitur: nascitur, crescit, roboratur. S. Paulin., ep. 23a. P. L., lxi, 257.

(3) Eph., i, 23.

la Mère des hommes, puisque les hommes sont, de fait ou par destination, le corps du Christ.

Une belle pensée de saint Léon va donner encore plus de relief à cette convenance. C'est dans l'une de ses discours sur la Nativité du Seigneur que nous la prendrons. « Cette enfance que la majesté du Fils de Dieu n'a pas dédaignée, dit le grand pape, est devenue, grâce au cours des ans, la maturité de l'homme parfait; et le triomphe de la mort et de la résurrection une fois consommé, tous les actes ont cessé qui tenaient à la bassesse dont le Christ s'était revêtu pour nous. Cependant la fête d'aujourd'hui renouvelle à nos yeux l'origine de Jésus, né de la Vierge Marie; et voilà qu'en honorant la naissance de notre Sauveur nous célébrons du même coup notre propre principe. Car la génération du Christ est l'origine du peuple chrétien, et la naissance du Chef est la naissance du corps (1). Les fils de l'Église, il est vrai, appelés chacun dans leur ordre, se distinguent dans la succession des temps; toutefois, quelle que soit leur multitude, ces croyants, nés dans les eaux du baptême, furent engendrés avec le Christ, comme ils ont été crucifiés avec lui dans sa passion, vivifiés avec lui dans sa résurrection, placés à la droite du Père avec lui dans sa glorieuse ascension » (2). Si cette doctrine est vraie, comme on n'en peut pas douter; si les chrétiens sont nés en principe, *virtuellement*, pour employer une expression de la théologie, quand la bienheureuse Vierge donna le jour au Verbe incarné leur chef, comment ne devrait-elle pas être aussi leur mère?

(1) *Generatio enim Christi est origo populi christiani, et natalis capitis est natalis corporis.*

(2) S. Leo M., *Serm. 26, in Nativ. Dom. 6, c. 2. P. L., LIV, 213.*

Ne voyez-vous pas enfin qu'il y aurait une lacune inexplicable dans les biens que nous avons reçus de Jésus-Christ, s'il ne nous avait légué sa mère pour qu'elle fût aussi la nôtre? Considérons, en effet, avec quelle inexprimable largesse il s'est appliqué à nous faire part de tout ce qu'il possède. Son Père, il a voulu nous le donner pour père : car, après lui, nous pouvons dire en toute vérité : Notre père qui êtes aux cieux. Il a un corps, et ce corps est vraiment nôtre : nôtre, parce qu'il l'a sacrifié pour nous sur le Calvaire; nôtre, parce qu'il nous le sert à manger dans l'Eucharistie, pour que nous soyons un avec lui; nôtre, parce qu'il est la tête dont nous sommes les membres. Et son divin Esprit, Esprit qui est la vérité et l'amour, est-ce qu'il ne nous le donne pas pour le posséder au-dedans de nous, comme notre hôte, notre docteur, notre moteur?

Ses mystères il les a faits nôtres. S'il est ressuscité d'entre les morts; s'il est monté au ciel; s'il a remporté la victoire sur l'enfer et siège éternellement sur le trône de sa gloire, il nous appelle au partage de ces divines prérogatives (1). Rien de plus intime à l'homme que son sang, sa vie et son cœur. Jésus-Christ nous a donné son sang, puisqu'il l'a répandu tout entier pour notre rachat. Jésus-Christ nous a donné sa vie. « Je vis, dit l'Apôtre, ou plutôt c'est Jésus-Christ qui vit en moi » (2); et nous pouvons tous aspirer au même bonheur. Jésus-Christ nous a donné son cœur, et ce cœur est vraiment nôtre, notre cœur : car ce qu'il disait jadis à sainte Catherine de Sienne : « Ma

(1) Eph., II, 6; Apoc., III, 12.

(2) Gal. II, 20.

chère fille, je te pris l'autre jour ton cœur; mais voilà que je te donne en échange le mien, avec lequel tu vivras désormais », il est prêt à le dire pratiquement à chacun de nous, si nous voulons nous prêter aux invitations de son amour. Quoi plus? Les hommes, ses frères, il veut qu'ils soient aussi nos frères. Son nom, qui est au-dessus de tout nom, il le partage avec ses élus (1), et pour que rien ne manque à la communication de ses biens, il nous fait ses cohéritiers pour l'éternité, « *haeredes quidem Dei, cohaeredes autem Christi* » (2).

Supposez que sa mère n'entre pas dans cette universelle et si magnifique donation, nous aurions quelque droit de l'arrêter, quand il va prononcer son *consummatum est*, au Calvaire. Non, Seigneur, tout n'est pas consommé. Voyez au pied de votre croix cette mère en pleurs qui est la vôtre. Vous l'avez oubliée dans votre testament, c'est de tous vos biens le seul qui ne nous soit pas légué. Oui, il y aurait là une omission dont rien ne peut rendre compte. On ne saurait invoquer ni l'oubli, puisque rien n'échappe à la science du Christ; ni la condition de Marie s'opposant à ce qu'elle fût ainsi donnée, puisque Jean, au pied de la croix, l'a reçue de Jésus en qualité de mère. Donc une conclusion s'impose : Jésus-Christ, qui voulait si manifestement nous admettre à la participation de tous ses biens, a dû faire de nous les fils d'adoption de la Vierge, et faire de la Vierge la mère de ses enfants adoptifs.

Ainsi, le divin Sauveur pourra nous dire, toute

(1) Apoc., xiv, 1; xxii, 4.

(2) Rom., viii, 17.

proportion gardée, les paroles qu'il adressait à son Père : « Tout ce qui est à moi est à vous et tout ce qui est à vous est à moi » (1). Tout ce qui est à moi est à vous : Vous venez de l'entendre, je n'ai rien ni en moi, ni hors de moi que je n'aie fait vôtre. Et tout ce qui est à vous est à moi, puisque je me suis revêtu de votre nature, de vos facultés, de vos misères; et, dans un certain sens, de vos péchés même pour les expier.

Troisième convenance fondée sur le rôle du Saint-Esprit. — La foi nous le montre produisant avec Marie et en Marie le Dieu fait homme. « L'Esprit Saint surviendra en vous... et c'est pourquoi le Saint qui naîtra de vous sera nommé le Fils de Dieu » (2). Or, le même Esprit donne à Dieu d'autres enfants; ceux qui, suivant la parole du Seigneur, renaissent de l'eau et du Saint-Esprit; et cette génération des fils adoptifs du Père est à l'image de la génération temporelle du Fils par nature. C'est la doctrine des Pères, et plus d'une fois déjà nous avons eu l'occasion de le constater (3). Mieux encore, et nous venons de le voir, la génération des fils adoptifs est le prolongement et le complément de la génération du Verbe fait homme, puisque ces nouveaux enfants appartiennent à la plénitude du Christ. Donc il y a, de ce chef encore, une suprême convenance à ce que Marie concoure avec l'Esprit Saint au mystère de notre renaissance, et qu'elle soit la mère de ceux dont ce divin Esprit est l'auteur. Les dons de Dieu sont sans repentance, à moins que notre infidélité ne l'oblige à nous en dépouiller. Qui dira jamais de Marie qu'elle a

(1) Joan., xvii, 10.

(2) Luc., i, 35.

(3) Cf. La Grâce et la Gloire. L. vi, c. 3.

mérité de voir l'Esprit de Dieu se retirer d'elle, au point de ne plus l'associer à la production des membres, après l'avoir rendue si divinement féconde dans la production du Chef?

Ainsi, quelque personne de la Trinité que l'on envisage, la maternité *humaine* de Marie, s'il est permis d'employer ce terme, apparaît comme le couronnement obligé de sa maternité *divine*.

II. — La même maternité nous offrira des harmonies et des convenances encore plus saisissantes, envisagée du côté des hommes (1).

La grâce ne détruit point la nature, pas plus que la foi ne contredit la raison, puisque l'une et l'autre coulent de la même source, de Dieu; tout au contraire, elle l'ennoblit et la perfectionne. La grâce fait plus encore : elle prend à la nature ce qu'elle a de noble, de droit, de légitime, pour l'employer à sa fin, qui est la gloire de Dieu et le salut de l'homme.

C'est chose merveilleuse de voir comment Dieu, voulant tirer l'homme de sa bassesse native et l'élever jusqu'à la participation de lui-même, a fait entrer cette nature dans la réalisation de ses desseins de miséricorde. Donnons-en quelques exemples entre mille. Certes, il pouvait, s'il l'eût voulu, nous communiquer ses dons, et faire de nous autant de dieux déifiés, sans s'abaisser lui-même jusqu'à notre néant. Mais parce que nous étions hommes par nature, il a été décidé que le Fils éternel de Dieu serait homme

(1) On peut lire sur ces dernières convenances de riches et beaux développements dans le P. Ventura : *La Mère de Dieu et des hommes*, 1^{re} part., c. 3; et dans Ang. Nicolas : *La Vierge Marie et le plan divin*, l. III, c. 3; *La Vierge Marie vivant dans l'Église*, l. IV, c. 2 et 3.

comme nous, afin que ce fût d'un homme que sortît notre grandeur. Ainsi la nature est avec la grâce à la base de nos destinées surnaturelles.

Dieu ne s'en est pas tenu là. Partout et toujours il consulte notre nature humaine, et la prend pour l'auxiliaire de sa grâce. L'homme par sa nature est né pour vivre en société; c'est dans la société et par la société qu'il atteint son développement physique, intellectuel et moral. Dieu n'oubliera pas cette condition naturelle de l'homme, quand il établira l'économie du salut. De là, l'institution d'une société plus parfaite, l'Église avec sa hiérarchie; des pasteurs qui commandent au nom de Dieu; des fidèles qui, voyant dans leurs pasteurs les représentants de Dieu, leur obéissent en vue de Dieu.

L'homme, composé de corps et d'âme, esprit et matière, part des choses sensibles pour monter aux réalités invisibles. S'il perçoit les vérités immatérielles, il faut qu'il les dégage en quelque sorte de l'enveloppe matérielle qui s'offre la première à sa connaissance. Encore ici, Dieu moule l'économie surnaturelle sur l'ordre de la nature. Toute la divine théologie des sacrements a pour but de répondre à ce besoin de l'être humain.

On connaît le beau texte de saint Jean Chrysostôme : « Si vous étiez incorporels, il vous eût fait des dons incorporels comme vous et dégagés de toute matière; mais parce que votre âme est incarnée dans un corps, il vous donne les biens intelligibles voilés sous des apparences sensibles » (1). C'est le fondement du culte des images et de la dévotion du Sacré Cœur de

(1) S. J. Chrysost., in *Matth.*, hom. 82, n. 4. P. G., LVIII, 743.

Jésus; c'est le principe générateur de toute la Liturgie catholique, et ce qui la fait si belle, si touchante, si harmonieuse à notre nature et, par conséquent, si divine. Ainsi plaît-il à Dieu de montrer qu'il est bien l'auteur de la grâce, comme il l'est de la nature, en les fondant pour ainsi dire l'une et l'autre dans l'unité, sans confusion toutefois et chacune à son rang, de telle sorte que la religion du Christ avec ses sacrements et ses rites soit quelque image du Christ lui-même.

Il serait facile de poursuivre cette induction; nous verrions la nourriture répondant à la nourriture, le bain régénératif du baptême aux ablutions qui purifient les corps, la solennité des fêtes chrétiennes aux délassements que la nature réclame.

Voilà pourquoi Dieu s'est mis en rapport avec nous par toutes les affections de la nature humaine, pour nous gagner par elles et pour les surnaturaliser. Il veut qu'en lui parlant nous lui donnions le doux nom de père, et que nous prenions celui d'enfants. Son Unique il nous l'a donné pour *frère*, et ce *frère* lui-même aime à s'appeler l'époux des âmes. Comment dans un ordre où Dieu s'est manifestement proposé de réparer la nature par des moyens tirés de la nature, ou calqués sur la nature, aurait-il négligé de faire entrer la relation la plus intime et la plus douce au cœur de l'homme, celle de la maternité? Je sais bien que dans l'Écriture il compare quelquefois son affectueuse sollicitude pour nous à l'amour d'une mère (1). Mais nulle part il ne nous invite à l'invoquer lui-même sous ce nom; et jamais, non plus, la sainte Église dont le langage est la règle du nôtre, ne lui donne ce titre.

(1) Isa., LXVI, 13; XLIX, 15.

Je sais bien aussi que l'Église, épouse immaculée du Christ, est ma mère dans l'ordre surnaturel. Mais cette Église elle-même, qui n'est autre que la société des enfants de Dieu, réclame une mère. Le dirai-je, si mère qu'elle soit pour chacun des fidèles, elle n'est pas la mère qui puisse satisfaire par elle seule toutes mes aspirations: ce n'est pas une femme individuelle, une personne physiquement une, ayant un cœur de femme, telle enfin que la nature la prépare à tout homme venant en ce monde. Par conséquent, cette grande famille de Dieu, qui est l'humanité régénérée, manquerait de son complément le plus attrayant et le plus convenable, si, avec le Père qui est aux cieux, avec le Fils devenu, dans l'Incarnation, notre semblable et notre frère par nature, il n'y avait pas une mère véritablement femme et véritablement mère.

Et cette mère doit être la propre mère du Christ-Dieu. Supposez-la toute autre, elle n'aura plus, dans l'ordre de la grâce, une place analogue à celle qu'a la mère dans l'ordre naturel. Le fils aîné de la famille, celui qui en est la tête et le cœur, ne serait plus d'elle; et, par conséquent, nous ne serions pas nous-mêmes pour lui des frères, nés d'une même mère que lui, sortis du même sein maternel. On ne comprend pas même à quel titre cette femme pourrait être appelée du nom de mère, au sens le plus élevé du mot, si le Fils de Dieu, le Sauveur des hommes, n'était pas son fils; encore moins, quelles fonctions véritablement maternelles elle pourrait exercer en notre faveur.

Mais si Dieu nous donne une mère, et si la mère à qui Dieu nous donne est la mère de son Fils incarné, comme tout s'harmonise entre les deux ordres de la nature et de la grâce! Dans l'un et dans l'autre,